

L'ALAE, mis en place en 2009 constitue aujourd'hui un dispositif essentiel dans la prise en charge éducative des enfants.

C'est la raison pour laquelle, la mairie de Rivières poursuit à la rentrée, dans le cadre de ses priorités en matière éducative, le programme ALAE.

La réforme des rythmes scolaire sera adoptée En Septembre 2013



LA CHARTE

Une charte est rédigée et engage les différents acteurs de l'accueil de loisirs associé à l'école autour de 4 objectifs :

- garantir les missions éducatives respectives de l'école et de l'ALAE.
- respecter un fonctionnement démocratique qui favorise l'expression de tous et inscrire chaque acteur concerné dans le projet éducatif de l'ALAE
- assurer la transparence des modalités de fonctionnement
- respecter les réglementations en vigueur



Mairie de Rivières – Le Bourg – 81 600 RIVIERES
Tél : 05 63 41 72 65

Email : rivieres.mairie@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.mairie-rivieres.com>

ALAE 2013/2014



Accueil de loisirs associé à l'école



Nouvelles informations pour :

- Les P'tits Mousse (3/6 ans) et
- Les Matelots (7/10 ans)

L' ALAE prend en charge les enfants :

le matin avant la classe entre 7h30 à 8h30

durant le repas entre 11h45 et 13h45

le soir après la classe jusqu'à 18h30 :

-16h/17h Ateliers P'tits Mousse

Et Ateliers Matelots

-17h/18h30 Activités Libres encadrées

☎ 05-63-41-40-45 uniquement
aux horaires ALAE

L'OBJECTIF

L'objectif de l'ALAE est d'améliorer l'accueil de l'enfant tout au long de sa longue journée. Une amélioration qualitative, en définissant des règles communes entre tous les référents et en respectant le rythme de vie. Une amélioration d'ordre matérielle, en mettant à la disposition de l'enfant une palette d'outils riches et variés (salle informatique, coin jeux...) et en lui offrant des locaux réservés à son seul usage personnel...

Pour le rythme biologique des maternelles nous cherchons à ne pas perturber le sommeil et encourageons les parents à respecter les horaires de la sieste.

L'ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par des animateurs auxquels s'ajoutent les assistantes des institutrices/instituteurs
ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

L'équipe d'animation s'attache à offrir :

- un moyen de garde éducatif aux parents
- un lieu de détente et de loisirs pour les enfants
- un lieu d'accueil et d'échanges
- un lieu d'éveil, de découverte et d'apprentissage
- un lieu de réconfort
- un lieu où l'on se structure et se socialise
- un lieu sécurisant où l'on apprend à "grandir".

LES LOCAUX

Les locaux de l'école, les cours de récréation, la salle communale, le terrain de sport, la salle de restauration, la salle de repos, la bibliothèque, une salle de devoirs et le jardin.

NOUVEAUX RYTHMES

De 16h à 17h ATELIERS

Expression Corporelle, Activités d'expression orale, Jeux collectifs, Jeux de raquettes, Méthodes de communication, Jeux Stratégiques, Bricolage et décoration, Jardinage et écocitoyenneté...

De 17h à 18h30 ACTIVITES libres encadrées

Perles, dessins, jeux extérieurs, jeux divers, lieu calme pour faire les devoirs en autonomie, jeux de construction, jeux de société...

LES TARIFS

Tarif Cantine :

Le repas est facturé :

- 2€90 pour le 1^{er} enfant
- 2€70 à partir du 2nd enfant
- 3€50 hors résident commune de Rivières

Tarif ALAE :

Le calcul des tarifs se fait à partir de 3 critères

- Prise en compte du nombre d'enfants à charge
- Prise en compte du quotient familial des familles
- Tarifs hors résident commune de Rivières, majoration de 10%

La facturation sera mensuelle ALAE+CANTINE

Tableau Tarifs Annuels ALAE

Quotient Familial	Journée	Matin	Midi	Après-Midi	Matin + Midi	Midi+ Après-midi	Mercredi Midi	Nbre d'enfants
QF1<450	110	45	45	60	90	105	45	1 Enfants
	160	65	65	80	130	145	65	2 Enfants
	180	80	80	95	160	175	80	3 Enfants
451<QF2<800	120	55	55	70	110	125	55	1 Enfants
	170	75	75	90	150	165	75	2 Enfants
	190	90	90	105	180	195	90	3 Enfants
QF3>801	135	70	70	75	140	145	70	1 Enfants
	185	80	80	95	160	175	80	2 Enfants
	205	95	95	110	190	205	95	3 Enfants

Tarif Exceptionnel de 2 € pour la journée ou la demi-journée

